

APPENDICE III

Le mardi 15 juillet 1969

The Ottawa Journal

CONSEIL MUNICIPAL DE NEPEAN

PROTESTATION DES CONTRIBUABLES AU SUJET DE LA

SITUATION FÂCHEUSE

par James Tost

Les conseillers municipaux de Nepean se sont trouvés sur la sellette au cours des premières minutes de la réunion du Conseil lundi soir, assaillis qu'ils étaient par les contribuables irrités par les hausses de taxe.

"Nous voulons savoir comment nous nous sommes embarqués dans cette fâcheuse situation (une hausse de taxe de 30 millièmes) et comment nous allons en sortir", a dit un membre du groupe de quelque 40 contribuables au reeve Aubrey Moodie.

Le reeve Moodie a rendu possible l'expression de commentaires et de questions semblables lorsqu'il a permis une discussion libre sur le récent projet d'imposition, en attendant l'arrivée de conseillers en nombre suffisant pour atteindre le quorum.

Le reeve Moodie de même que les conseillers Kenneth Kerr et Grant Carman ont dû non seulement faire face à une condamnation amère de l'administration régionale, mais on leur a demandé pourquoi les résidents de Nepean devaient payer 16% de plus pour l'instruction de leurs enfants que les résidents d'Ottawa.

Les résidents de Nepean paient 80% des frais d'instruction tandis que ceux d'Ottawa paient 64%. Les fonds de commerce paient la différence de 20 et 36% respectivement.